

Sobriété dans la prière

Jean-Luc LIÉNARD

La sobriété est une exigence liturgique qui doit se retrouver également dans la prière universelle.

La *PGMR* (n° 71) demande « que les intentions soient sobres, composées avec une sage liberté et en peu de mots, et qu'elles expriment la supplication de toute la communauté. »

Sont concernés la rédaction, le nombre d'intentions et aussi l'énonciation de l'intention de prière !

Il faut également penser à l'assemblée qui « exprime sa supplication, soit par une invocation commune après chacune des intentions, soit par une prière silencieuse. » Le refrain doit être sobre aussi ; n'ayons pas peur des moments de silence qu'il faut absolument développer dans nos liturgies trop verbeuses.

La sobriété n'exclut pas la « sage liberté » mais elle en est une des données ; elle vise le dépouillement dans l'expression, la mesure dans le nombre, la retenue dans la mise en œuvre, la simplicité dans l'évocation de la vie du monde, de l'Église et des hommes, enfin la pondération dans des thèmes retenus.